ART. PREMIER N° CE729

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2024

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Non soutenu

# **AMENDEMENT**

N º CE729

présenté par Mme Périgault, Mme Valentin et M. Kamardine

#### **ARTICLE PREMIER**

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« – sa capacité à faciliter le renouvellement des générations en agriculture. »

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à inclure le défi du renouvellement des générations en agriculture dans les politique publiques de façon générale.